

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG2205 Culture anglaise et néerlandaise			
Ancien Code	PERG2B25CAN	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/B/C /Z/B/Z/C/ EGB2250		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Giovannina ROSA (rosag@helha.be) Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Mélanie BAELEN (baelenm@helha.be) Laurie GOFFETTE (goffettel@helha.be) HELHa Loverval Eric NICIAISE (nicaissee@helha.be) Gladys HARDY (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Néerlandais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e sera amené.e à s'approprier des notions culturelles en relation avec les langues enseignées. Conformément au décret du 02.12.2021, une attention particulière sera portée à l'éducation aux médias, à l'EVRAS et au genre, ces dimensions devant être intégrées de manière transversale dans tous les axes de la formation.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de/d' :

mobiliser sa connaissance des aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire,

par exemple les aspects historiques, artistiques et/ou littéraires ; analyser et interpréter les textes littéraires et les œuvres d'art dans leur contexte culturel, historique et social; établir des comparaisons et des contrastes entre les cultures de différents pays et régions où la langue étudiée est parlée, et les confronter à sa propre culture.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG2B25CANA	Culture anglaise et néerlandaise : anglais	30 h / 2 C
PERG2B25CANB	Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais	30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG2B25CANA	Culture anglaise et néerlandaise : anglais	20
PERG2B25CANB	Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les deux activités d'apprentissage (culture anglaise et culture néerlandaise) doivent être présentées : si l'une de ces parties n'a pas été présentée, la mention PP sera automatiquement portée à l'ensemble de l'UE.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Culture anglaise et néerlandaise : anglais			
Ancien Code	6_PERG2B25CANA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB2251		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Giovannina ROSA (rosag@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

Cette AA constitue une introduction sommaire à la civilisation américaine. Une attention toute particulière sera accordée à la langue américaine et aux différences par rapport à l'anglais britannique. Les étudiant.e.s seront également invités à découvrir certains aspects culturels, historiques et littéraires de cette civilisation dans le but de mieux comprendre la société américaine contemporaine.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 4

Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1

Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle

4.3

Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

4.4

Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques

4.5

Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

Compétence 5

Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthologie de leur enseignement

5.1

Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde

5.2

S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

5.3

Mettre en œuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées

5.4

Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous étudierons brièvement l'histoire des USA et essaierons de comprendre comment l'histoire a contribué à la naissance de la langue américaine (référence à certains événements historiques). Nous verrons ensuite les spécificités de l'anglais américain et nous poursuivrons par une réflexion et analyse de la société américaine contemporaine sous toutes ses facettes (us et coutumes, évolution niveau politique, littérature, etc.).

Démarches d'apprentissage

Durant cette AA, les étudiant.es seront invité.es dans un premier temps à participer à des séances théoriques et pratiques données par l'enseignant et dans un deuxième temps, à présenter des éléments culturels à la classe tout en incluant une réflexion sur la didactique de ce sujet (pouvant aboutir à un débat en classe).

Ils/elles seront également amené.es à lire et analyser des textes/articles de presse/vidéos/ romans traitant de problèmes sociaux frappant les USA aujourd'hui, que ce soit en présence de l'enseignant ou en autonomie, et enfin, à collaborer sur des projets de recherche.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions/ réponses; corrections et feedback personnalisés réguliers; disponibilité de l'enseignant en cas de problèmes.

Sources et références

Syllabus; vidéos (Youtube); articles téléchargés du net; différents ouvrages traitant de culture américaine mis à disposition des étudiant.e.s. comme *U.S.A. History in Brief, Learner English Series - U.S. Department of State -Bureau of International Information Programs* (http://www.america.gov/publications/books/learner_english.html)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus, vidéos utilisées en cours et autres références utiles pour les travaux.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant.e sera testé.e régulièrement de manière formative sur le contenu des séances présentées par le professeur. Il/Elle effectuera des recherches sur des aspects spécifiques de la culture du pays étudié et présentera ses résultats à la classe.

L'étudiant.e sera également évalué.e de manière certificative en fin de quadrimestre lors d'un examen oral. Il/Elle démontrera ses connaissances sur les contenus vus et présentés au cours.

! Si, malgré un contenu correct, la compréhension des faits exposés par l'étudiant.e était entravée par de graves erreurs de langue, que ce soit de vocabulaire, de grammaire ou autre, le professeur ne pourra attribuer une cote de réussite.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 parties de l'UE:

- culture néerlandaise: 50%
- culture anglaise: 50%

Pour valider cette UE, l'étudiant.e devra obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque partie de l'UE.

Si une partie est en échec, l'étudiant.e obtiendra une note maximale de 9/20 et ne devra représenter que la partie en échec au Q3 selon les modalités données par le professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40	Trv	40
Période d'évaluation			Exo	60	Exo	60

Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

En cas d'absence justifiée ou de certificat médical le jour de la présentation du travail, l'étudiant aura la possibilité de représenter celui-ci avant la session. Au cas échéant, l'étudiant présentera son travail lors de l'examen oral.

Pour rappel, les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

En cas d'échec lors de la présentation du travail (exposé oral), l'étudiant représentera celui-ci en plus de l'examen oral propre à cette partie au Q3.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Culture anglaise et néerlandaise : néerlandais			
Ancien Code	6_PERG2B25CANB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB2252		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Caroline MALENGREAU (malengreauc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Néerlandais		

2. Présentation

Introduction

Au sein de cette activité d'apprentissage, l'étudiant.e sera amené.e à s'approprier des notions culturelles en relation avec la langue néerlandaise et les pays où la langue est parlée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de/d' :

- mobiliser sa connaissance des aspects culturels des pays dans lesquels la langue néerlandaise est une langue véhiculaire, par exemple les aspects historiques, artistiques et/ou littéraires ;
- analyser et interpréter les textes littéraires et les œuvres d'art dans leur contexte culturel, historique et social;
- établir des comparaisons et des contrastes entre les cultures de différents pays et régions où la langue étudiée est parlée, et les confronter à sa propre culture.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Une connaissance de l'histoire des pays dans lesquels la langue néerlandaise est parlée (ex. les événements clés, les périodes de conflit, les mouvements sociaux et politiques importants, et leur impact sur la culture, etc.).
- Une compréhension de la littérature associée à la culture de la langue étudiée (ex. les mouvements artistiques, les genres littéraires, les styles et les tendances).
- Une connaissance des traditions culturelles, des célébrations et des événements sociaux importants associés à la culture de la langue étudiée.

Démarches d'apprentissage

Dans le cadre des activités en présence de l'enseignant, et en autonomie, les étudiant.es seront amené.es à :

- Participer à des séances théoriques où les éléments culturels seront présentés par l'enseignant, un pair ou un conférencier invité ;
- Analyser des documents écrits et audio-visuels ;
- Organiser/participer à des visites guidées ;
- Collaborer sur des projets de recherche.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Feedback

- Entretiens individuels
- etc.

Sources et références

- Beheydt L. (2002) Eén en toch apart. Kunst en cultuur van de Nederlanden. Leuven: Davidsfonds.
- Commission ontwikkeling NEderlandse Canon (2021) Nederland van toen tot nu. 4de druk. Amsterdam: Uitgeverij Eenvoudig Communiceren.
- De Geest D., Faems A., Rymenants K., Sintobin T. (2006). Nederlandse literatuur: van de Middeleeuwen tot vandaag. Averbode: Uitgeverij Averbode.
- Rietbergen, P. & Seegers, G. (1998). De geschiedenis van Nederland in vogelvlucht: van prehistorie tot heden. Bekking & Blitz.
- ...

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

les ressources mentionnées ci-dessus ainsi que les supports déposés sur l'espace ConnectED de l'UE.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Présentations orales en cours de quadrimestre: les étudiant.es effectueront des recherches sur un aspect spécifique de la culture d'un pays où la langue étudiée est parlée, et présenteront leurs résultats.

L'absence à une présentation pour raison médicale implique la remise obligatoire d'un certificat médical. Dans le cas contraire, l'étudiant.e se verra attribuer la note de zéro. En cas d'absence justifiée, la présentation sera replanifiée dans la mesure du possible.

Examen oral : les étudiant.es démontreront leur connaissance des aspects spécifiques de la culture du pays où la langue étudiée est parlée.

La cote finale correspondra à l'addition de la moyenne pondérée des 2 parties de l'UE:

- culture néerlandaise: 50%
- culture anglaise: 50%

Pour valider cette UE, l'étudiant.e devra obtenir une note d'au moins 10/20 pour chaque partie de l'UE. Si une partie est en échec, l'étudiant.e obtiendra une note maximale de 9/20 et ne devra représenter que la partie en échec au Q3 selon les modalités données par le professeur.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	30		
Période d'évaluation			Exo	70	Exe	100

Trv = Travaux, Exo = Examen oral, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les principes d'évaluations ci-dessus ont pour motif pédagogique de permettre aux étudiants d'avoir rapidement conscience de l'état d'acquisition des compétences attendues.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).